

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Eurostar 65/5.0 plus,

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produits d'entretien et de nettoyage utilisés pour l'industrie graphique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

DC DruckChemie GmbH

Wiesenstr. 10

D - 72119 Ammerbuch

No. de téléphone +49 (0)7032 / 9765-0

No. Fax +49 (0)7032 / 9765-24

Service émetteur / Département sécurité des produits
téléphone

Adresse email de la labor@druckchemie.com

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Giftnotruf Berlin Tel. +49 (0)30-19240 (Information in German and English)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

P331 un médecin.
 P405 NE PAS faire vomir.
 P501.9 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Hydrocarbures, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008)****Hydrocarbures, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

No. CAS	64742-48-9
No. EINECS	918-317-6
Numéro d'enregistrement	01-2119457273-39-XXXX
Concentration	>= 50 %
Classification	Xn, R65 R66

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1	H304
	EUH066

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Observer les recommandations transmises par le fabricant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Conserver le récipient bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur	env.	5	env.	30	°C
--------	------	---	------	----	----

Stabilité au stockage

durée de stockage : 12 mois

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage	10	Des liquides combustibles
d'après TRGS 510		

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits d'entretien et de nettoyage utilisés pour l'industrie graphique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Liste	TRGS 900
Valeur	600 mg/m ³

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effets chroniques	
Concentration	100	mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Tenir une douche de secours à disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des mains

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	0,4	mm	
Temps de pénétration	env. 480	min	

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide		
Couleur	incolore à jaunâtre		
Odeur	caractéristique		
La limite de l'odeur			
Remarque	non déterminé		
valeur pH			
Remarque	Non applicable		
Point de fusion			
Valeur	env. -10	°C	
Point de congélation			
Remarque	non déterminé		
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	170 à 260	°C	
Point d'éclair			
Valeur	> 62	°C	
méthode	Pensky-Martens closed cup		
Le coefficient de l'évaporation			
Remarque	non déterminé		
inflammabilité (solide, gaz)			
non déterminé			
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Limite d'explosivité, inférieure	0,6	%(V)	
Limite d'explosivité, supérieure	7,0	%(V)	
Pression de vapeur			
Valeur	0,05	kPa	
température	20	°C	
Densité de vapeur			
Remarque	non déterminé		
Densité			
Valeur	0,79 à 0,81	g/ml	
température	20	°C	
Hydrosolubilité			

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

Remarque	émulsionnable
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
coefficient de partage: n-octanol/eau	
Remarque	non déterminé
Température d'inflammabilité	
Valeur	> 200 °C
température de décomposition	
Remarque	non déterminé
Viscosité	
Valeur	1,8 à 2,1 mm²/s
température	20 °C
propriétés explosives	
évaluation	non déterminé
Propriétés comburantes	
Remarque	non déterminé

9.2. Autres informations**Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

température de décomposition

Remarque non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Hydrocarbures, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces souris

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

CL 50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	lapin	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 402	

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	rat	
CL 50	> 5000	mg/m ³
méthode	OCDE 403	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation Aucun effet mutagène n'a été constaté au cours de différentes expériences in vitro et in vivo.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie concernant l'effet cancérogène.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

Autres données

Absence de données toxicologiques.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)	
CE50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	Daphnia magna	
CE 0	> 100	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

Toxicité pour les algues (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	Chlorella pyrenoidosa	
CE 10	> 100	mg/l
Durée d'exposition	24 h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	Pseudomonas putida	
CE 0	100	mg/l
Durée d'exposition	24 h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)**Hydrocarbons, C10-C13, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Non applicable

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe -

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe -

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe -

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1
de l'eau (Allemagne)

Nom commercial : Eurostar 65/5.0 plus,

Numéro de la matière: 25010147999

Version : 3 / FR

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 2 / FR

Date d'impression 05.09.16

Remarque

Classification according to Annex 4 VwVwS

COV

COV (CE)

99

%

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

SECTION 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Asp. Tox. 1

Danger par aspiration, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.